



RAPPORT ANNUEL
MONITORING DE
PROTECTION 2021

SOUS-DÉLÉGATION
UNHCR KALEMIE

Table of Contents

RESUME	3
CHIFFRES CLÉS DE 2021	4
VIOLATIONS/ ABUS DES DROITS HUMAINS	5
I. Protection de l'Enfance	6
II. Violences Sexuelles et sexistes basées sur le genre (VBG)	6
III. Mouvements des populations	7
IV. Situation dans les sites à Kalemie et Nyunzu	8
V. Cohabitation Pacifique	8
VI. Activités menées (plaidoyers, sensibilisations et formations)	13
VII. Défis et Contraintes	14
VIII. Recommandations	15

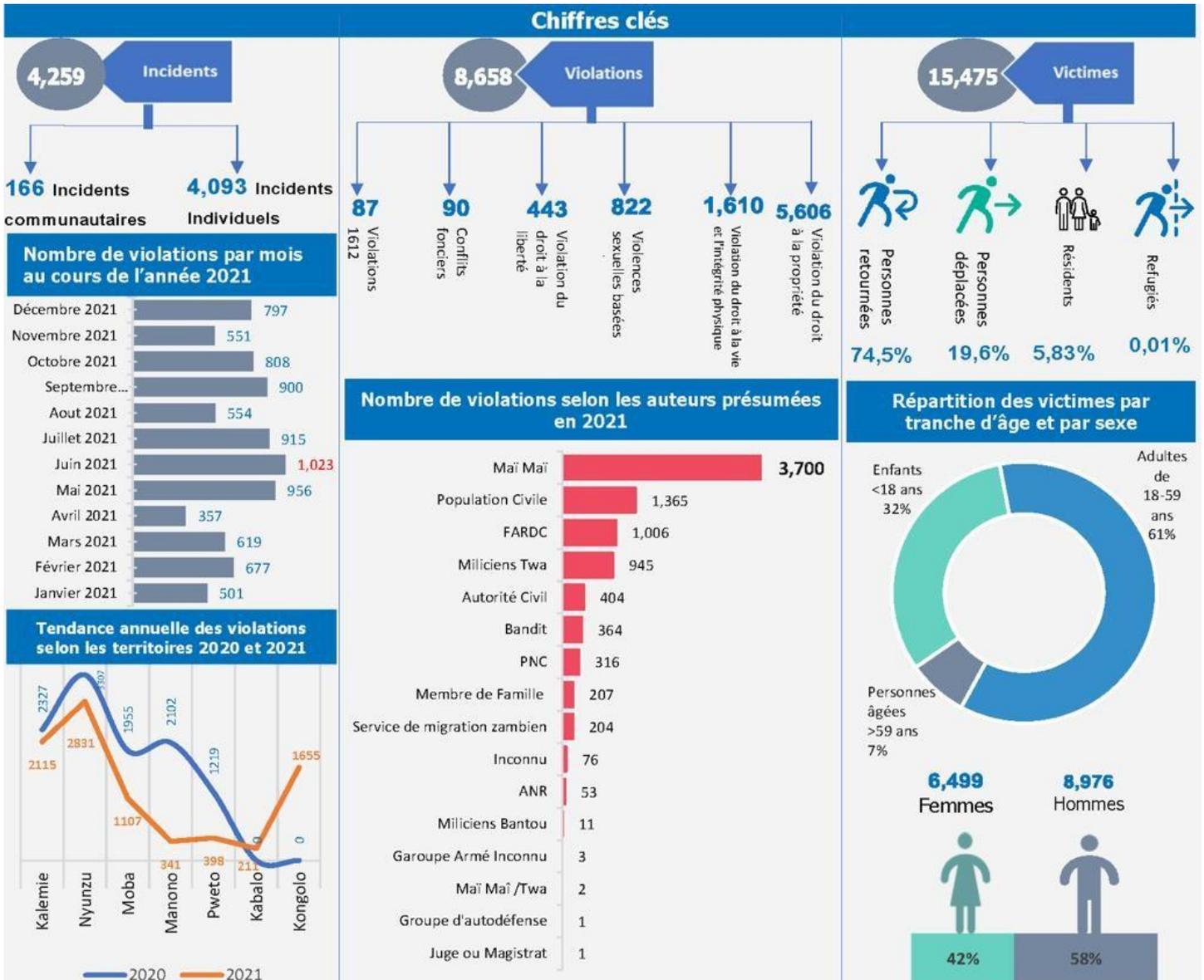
RESUME

Le contexte sécuritaire et de protection dans les provinces Tanganyika et Haut Katanga (Pweto) est resté fortement marqué par l'activisme des groupes armés et les conflits intercommunautaires qui ont entraîné plusieurs violations graves violations des droits humains à l'encontre des populations civiles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Monitoring de Protection en faveur des personnes déplacées interne dans la province ainsi que dans le cadre de la réponse humanitaire de l'UNHCR afin de renforcer la protection des PDIs et retournés contre les conséquences des conflits armés, INTERSOS a documentés 8658 cas de violations/abus de droits humains affectant 15475 victimes. Parmi ces victimes, l'on a dénombré 6451 PDIs retournés, 1701 PDIs, 505 résidents et 1 réfugié. Les incidents qui couvrent toute la période de l'année 2021, ont été collectés à l'aide de l'outil Kobo Tool box de janvier à février et de mars à décembre 2021 avec l'outil SAR (Système d'analyse et de réponse). Les données ainsi collectées à l'aide de ces deux outils ont permis d'avoir un aperçu global de la situation de vulnérabilités des personnes en situation de déplacement et de retour. Et qui pour la plupart des cas ont été exposées aux violences suites aux différentes attaques des groupes armés, miliciens, des bandits armés, groupes avec affinité ethnique (groupes d'auto-défense), des FARDC et la PNC, ANR, DGM faisant ainsi l'objet d'atteintes aux droits à la propriété (pillages, extorsion de biens) ; à l'intégrité physiques et à la vie (coup et blessures, meurtres, mutilations) à la liberté (enlèvement, arrestation arbitraire etc).

A partir du quatrième trimestre 2020 et le long du premier semestre 2021, le territoire de Kongolo a régulièrement subi des pressions externes liées à la détérioration du tissu sécuritaire chez ses voisins de l'Est (Nyunzu) et du Nord (Kabambare/Maniema) ayant entraîné sur son sol des milliers des personnes déplacées internes, sans espoir immédiat d'un retour.

CHIFFRES CLÉS DE 2021



VIOLATIONS/ ABUS DES DROITS HUMAINS

Les violations/abus de droits humains enregistrés tout au long de la mise en œuvre du projet sont liées à quatre principales causes :

- ❖ L'insécurité et le vide sécuritaire qui favorise les incursions et les attaques des groupes armés de diverses factions, miliciens et bandits armés qui sont très actifs dans les territoires de Nyunzu, Kongolo, Kalemie, Manono et Moba, Pweto.
- ❖ Les conflits intercommunautaires qui sont à l'origine des exactions et actes de représailles des groupes des milices Twa, les groupes d'autodéfense et des miliciens principalement dans les territoires Nyunzu et Moba ;
- ❖ Le contexte socioculturel favorable aux violences sexuelles et celles basées sur le genre sur l'ensemble de la province ;
- ❖ Les exactions des éléments des forces de défense et de sécurité ainsi que des cas de quelques des personnes ayant des fonctions administratives de l'Etat dans les territoires de Manono, Moba.

En termes de répartition temporelle, c'est le mois de juin qui a enregistré le plus de violations des droits humains. Il a atteint le pic de 1023 cas de violations contre 504 en janvier, 358 en avril, et 900 en septembre 2021. Les atteintes du droit à la propriété sont celles qui ont le plus été commises à cause de la nature des attaques des groupes armés en coalition avec les miliciens qui procèdent par les attaques des localités, incendies et pillages des maisons des civils formant 62,2% des cas enregistrés. Les cas de violations du droit à l'intégrité physique (18,6%) interviennent le plus souvent dans les mêmes circonstances que celles des atteintes du droit à la propriété et les deux types de violations ont été interdépendants pour la plupart. Les cas de violences sexuelles et celles basées sur le genre ont également été assez importantes avec 9,8% de cas. Ces violations ont été commises pour la plupart indifféremment du contexte sécuritaire ou des conflits intercommunautaires et sont liées effectivement aux problèmes structurels. Ils ont été sans exception, enregistrés dans tous les territoires des deux provinces couvertes par le projet (Tanganyika et Haut Katanga (Pweto)).

En revanche, les violations du droit à la liberté (enlèvements ; arrestations arbitraires/détention illégale) sont pour la plupart attribués aux Mai-Maï, miliciens Twa et aux FARDC et PNC les cas d'arrestations arbitraires. Les territoires de Nyunzu, Kalemie et de Kongolo sont ceux qui ont le plus enregistrés des violations avec respectivement 32,6% et 24,4%, et 19,1% de cas, sans doute à cause de l'activisme des groupes armés et les multiples conflits intercommunautaires.

I. Protection de l'Enfance

L'environnement de protection de l'enfant a été fortement touché avec les attaques des groupes armés et les conflits intercommunautaires, dans les zones de déplacement et de retour. 6,7% des victimes de violations de droits humains sont des personnes de moins de 18 ans. Tout comme les adultes, les adolescents (garçons et les filles) ont été affectés par les pillages, de destruction des maisons, des cas des VBG (filles), de meurtre et de coups et blessures lors des incursions et attaques des groupes armés. En plus, le contexte culturel et socioéconomique caractérisé par la recherche du gain et des moyens de survie associé aux pratiques culturelle néfaste exposent les filles aux mariages d'enfants.

87 cas relevant du mécanisme de surveillance et de rapportage des graves violations des droits des enfants ont été documentés tout au long du projet. Il s'agit des 37 cas d'utilisation d'enfants soit 43%, 25 cas des enlèvements d'enfants soit 29% (les violences sexuelles faites aux enfants viennent en troisième place avec 26% soit 23 cas enfin ; homicide avec 2% (2 cas). Le Territoire de Kongolo prend la première place en terme collecte avec 41 cas documentés qui équivalent à 47%, suivi du territoire de Nyunzu avec 24 cas (28%), le territoire de Kalemie avec 12 cas (14%), le territoire de Moba avec 5 cas (6%), le territoire de Pweto et Manono viennent à la dernière position. Ces violations découlent du mode opératoire des éléments de groupes armées et miliciens, ainsi que de forces loyales qui trouvent en eux des victimes faciles pour la commission des violations de droits humains.

II. Violences Sexuelles et sexistes basées sur le genre (VBG)

9,8 % de violations de droits humains documentés ont trait aux violences sexuelles et celles basées sur le genre. Il s'agit de 850 cas dont 353 cas de viols, 92 cas d'agression sexuelle, 218 cas d'agression physique, 76 cas de mariage forcé, 65 cas de déni de ressources et d'opportunité et 46 cas de violences psychologiques. Les présumés auteurs de viol sont pour

la plupart issus de la population civile vivant au sein même de la communauté. Les cas de VSBG ne sont pas forcément liés aux situations de conflit mais ces derniers exacerbent un phénomène déjà assez préoccupant au sein des communautés influencées par certaines pratiques culturelles néfastes (Mariage d'enfant, hégémonie de l'homme sur la femme etc.)

III. Mouvements des populations

Au cours de l'année 2021, les mouvements des populations ont été pour la plupart liés à l'insécurité due aux attaques des groupes armés contre les civils et les affrontements entre différentes factions de groupes armés. Au total, ce sont 126,348 ménages de 600,050 personnes qui ont effectué des mouvements au cours de l'année 2021. Il convient de noter que les personnes en déplacement sont essentiellement des déplacés internes soit 79,664 ménages de 371,142 personnes et les retournés soit 46,684 ménages de 228,908 personnes.

- Dans le territoire de Nyunzu d'une part, c'est la crise dans le secteur Nord Lukuga qui a débuté depuis le mois de février 2021. Les attaques des Maï-Maï Apa Na pale et Miliciens Twa en coalition avec les Maï-Maï de la faction Mundusi ont été aussi d'autre part à la base des déplacements pendulaires dans la partie Nord et Sud du territoire.
- A Kalemie, ce sont les attaques des miliciens Twa de la faction Liwa et les Maï-Maï apa na pale qui ont été à l'origine des déplacements forcés, faisant de nouvelles vagues dans les sites de Rugo, Mwingiji, Kasanga motoa situés dans la zone de santé de Nyemba sur l'axe Kalemie-Kabimba.
- Dans le territoire de Moba, ce sont les affrontements intercommunautaires entre les Bantous et les Twa dans la localité Kayobwe qui ont contraint la population à fuir leurs localités relativement sûres pour trouver refuge notamment à Mpala et, Kasoro.
- Dans le territoire Kongolo, ce sont les affrontements entre la faction Faux Jours, Mandevu, Malaïka du chef Tché Assan qui ont contraint les milliers de personnes venu du Maniema, vers le territoire de Kongolo, d'une part ; et d'autres part ce sont les attaques dans différentes localités par des Maï-Maï en provenance du Maniema qui ont été à la base de plusieurs mouvements pendulaires dans la zone.

En ce qui concerne les déplacements dans le territoire de Pweto, ce sont des mouvements de retour spontanés, des personnes anciennement « réfugiés » en Zambie qui ont été enregistrées. Ces retours spontanés, pour la plupart sont liés à la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays d'accueil entretenu par les bandits, auteurs du phénomène « Kotoka » (trafic d'organes humains) comme fut la situation en 2020. Dans cette optique le HCR a aussi facilité le rapatriement volontaire dans la sécurité et la dignité de 56 ménages de 298 personnes au mois de décembre 2021.

iv. Situation dans les sites à Kalemie et Nyunzu

La situation de protection dans les sites dans les territoires de Kalemie et de de Nyunzu est relativement calme sur le plan sécuritaire, le plan du gouvernement provincial est de fermer progressivement les sites des PDIs dans le territoire de Kalemie, ce pendant ce programme est loin d'être effectif car la situation sécuritaire n'est pas encore bonne dans les zones de retour. Dans le territoire de Nyunzu le site de Majengo Mapwa situé à 60 km du centre du territoire a connu une assistance de plusieurs organisations humanitaire, au cours de l'année contrairement aux sites de Kalemie. Malgré cet appui les PDIs continuent avec dans les conditions assez difficiles par manque de moyens de subsistance, ils vivent des travaux champêtres qu'ils font à la population hôte, les femmes sont souvent victimes aux abus sexuels commis souvent par les hommes membres de la communauté hôte lors de la recherche de la nourriture dans les champs qui ne leurs appartient pas. Les filles également utilisent le sexe comme moyen de subsistance pour elle-même et pour soutenir leur famille. Certains parents favorisent les mariages précoces à leurs filles qu'ils cèdent aux hommes de la communauté hôte contre payement de la dote.

v. Cohabitation Pacifique

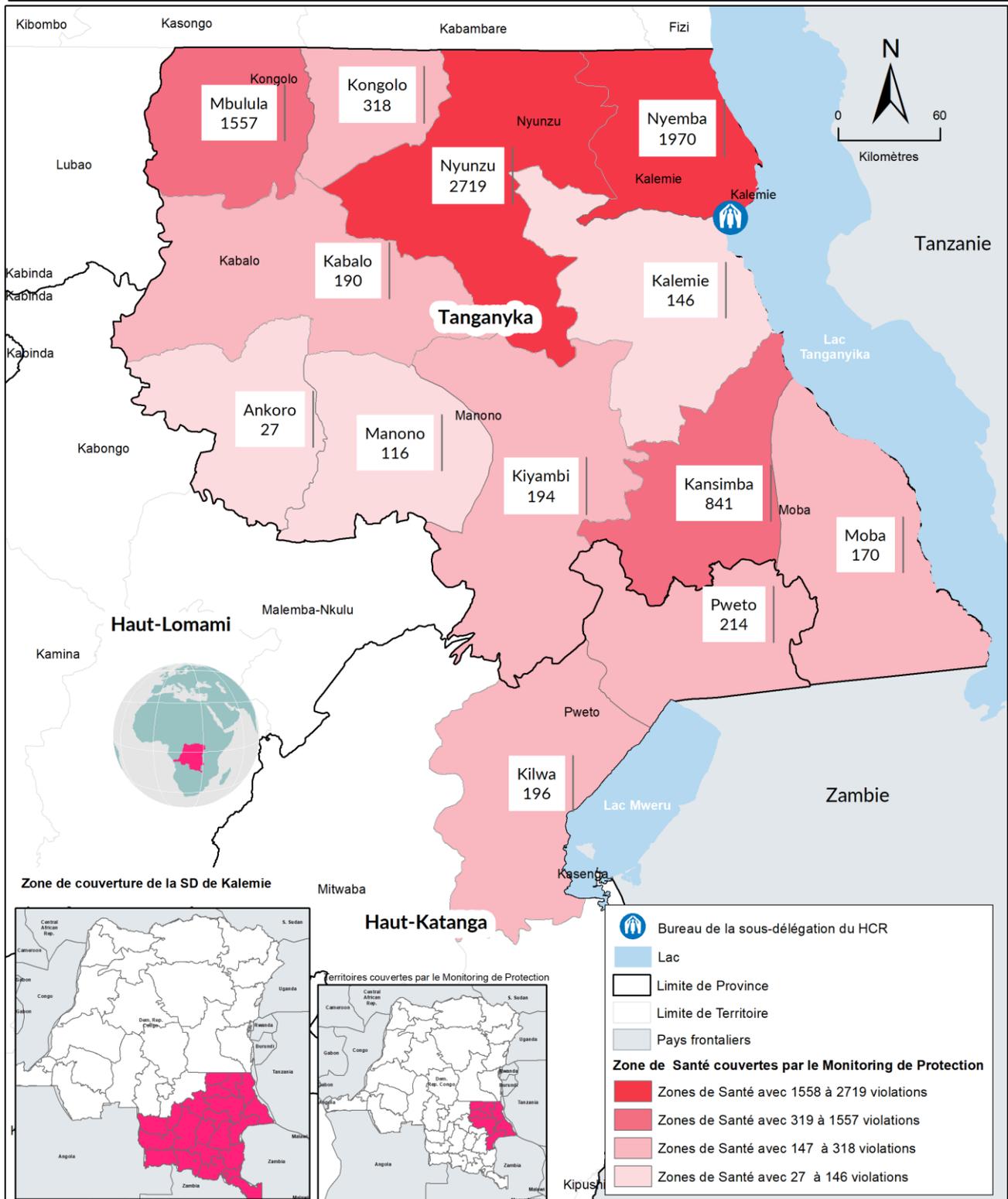
La dégradation du climat de confiance mutuelle entre les communautés Bantou et Twa ne cesse d'affaiblir le contexte de cohabitation pacifique dans certains territoires de la province du Tanganyika à savoir Nyunzu, Kalemie, Moba et Kabalo. Consécutivement à cette situation il a été enregistré des cas d'attaques suivi de pillages, par la communauté en conflit. Ces violations continuent à dégrader le déplacement des ménages vers d'autres zone. Le territoire de Kabalo est celui qui a le plus enregistré des cas de tension menaçant le climat de paix entre les membres de différentes communautés.

Dans le territoire de Moba, il a été identifié plusieurs victimes des violations dont les twa de la faction Liwa ont été indexés et une tension intercommunautaire liée au conflit foncier a mis aux prises les membres de la communauté twa à celle bantoue sur l'axe Moba-Kibi.

Dans le territoire de Nyunzu, les Twa qui se sont réfugiés à Kisengo centre, hésitent de faire de long parcours par crainte d'être la cible des hommes d'auto-défense et la FARDC. Toujours dans le même territoire, les membres de la communauté Bantous réfugiés dans différentes localités (Lengwe, Kabeya Mayi, Bigobo et a Mbulula (territoire de Kongo), hésitent également de rentrer dans leurs villages d'origine par crainte d'être la cible des miliciens Twa qui les accusent d'avoir collaborés avec les FARDC dans leurs opérations.

Les attaques des villages, Bimbwi Seraphin et Sangomalumbi dans les 27 et 28 novembre et en décembre 2021 dans des villages Camp 6, Musakaite, Bimbwi villages mixte (Twa et Bantous) dans la zone de Nyemba territoire de Kalemie par les miliciens Twa de la faction Liwa constituent également risque sérieux pour la cohabitation pacifique dans la zone.

CARTE DE SEVERITE DES INCIDENTS DE PROTECTION_ TANGANYIKA ET HAUT KATANGA EN 2021



Territoire	Contextes et défis	Perspectives
<p>NYUNZU</p>	<p>Le contexte sécuritaire et de protection dans le territoire de Nyunzu a été marqué par l'activisme des groupes armés et miliciens (Maï-Maï de la faction Mundusi, Kasaïen, 5-5, Bigeu Geu) et les miliciens Twa de la Nyumbaisha et autres). Ces éléments armés ont été indexé comme présumé auteurs de plusieurs cas de violations de droits humains tout au long de la période que couvre ce rapport. Il s'agit de meurtres, de pillages, incendies des maisons, enlèvement, travaux forcés, coups et blessures, et agressions sexuelles.</p> <p>Le territoire a enregistré 2831 cas de violations de droits humains soit 32,6% du total des cas documentés. Le mode opératoire des miliciens et groupes armés consiste très souvent à mettre le feu, opérer des pillages systématiques et à porter atteinte à l'intégrité physique et à la vie des victimes (meurtres, tortures et coups et blessures). En novembre 2021, le nord et les sud du territoire (les localités de Lengwe et de Sulumba notamment Mazemba, Baragumu, Kyata, Lwazi, Sulumba, Kisanya, Mwempa et Lengwe et une autre partie vers Mbulula dans le territoire de Kongolo (environ 11 villages du Groupement Bana Kahela) ont connu un pic de violences avec une multitude des violations. Il a été aussi observé un impact négatif de l'assistance humanitaire sur la violence dans les conflits qui peut contribuer à accroître la violence. Il sied de rappeler ici deux incidents majeurs ayant mis en péril la vie des bénéficiaires en rapport avec les pillage de l'assistance humanitaire , l'attaque du village Mazembe (58 km) en date du 1er octobre par les miliciens Apa na Pale et pillage de l'assistance distribuée la veille par une organisation humanitaire et aussi l'incident du 28 octobre relatif au cas d'embuscade tendue par des miliciens Apa na Pale entre les villages Lwamba et Kisoka à 10 km de Butondo à des personnes qui rentraient de Butondo après avoir reçue une assistance. Bilan : 6 personnes enlevées et trois femmes violées et toute leur assistance pillée.</p> <p>Les opérations militaires menées par les FARDC dans la zone sont heurtées à de difficultés car les positions des miliciens et les Maïs-Maïs ne sont pas connu et parfois confondu à des civils.</p> <p>Et d'autre part, c'est la création d'un cadre permanent de concertation favorable à la cohabitation pacifique entre les communautés Twa et les bantous pour éviter les conflits intercommunautaires et les conséquences y relatives en termes de violations de droit humains. Un autre élément à prendre en compte est le désarmement/reddition des groupes armé Maï-Maï qui connaît des difficultés en sa phase de réinsertion socio-économique des ex combattants et serai la cause principale des jeunes démobilisés à reprendre encore les armés.</p>	<p>Plaidoyer au niveau des autorités pour la restauration de la paix Cluster protection et DIC</p>
<p>KALEMIE</p>	<p>Le territoire de Kalemie a été marqué par l'insécurité due à la présence des groupes armés Maï-Maï Apa na pale, des Maï-Maï Yakutumba en provenance du Sud Kivu en plus des bandits armés sur l'axe Kalemie-Nyemba et Kalemie-Bendera.</p> <p>Le territoire a enregistré 2115 cas de violations soit 24,4% documentés soit Les violations les plus documentés sont les pillages et les coups et blessures, extorsions et viols, caractéristiques du mode opératoire des Maï-Maï apa na pale. Il faut par ailleurs noter que c'est le territoire qui a enregistré le plus fort taux de cas d'extorsions suivi des cas des pillages ainsi que les VBG (viols, agressions sexuelles et physiques). C'est (la faction Maï-Maï apa na pale associée aux miliciens twa de la faction Liwa, qui serai la plus active des autres groupes présents dans le territoire). En effet, certaines attaques des</p>	<p>Renforcer la sécurité des populations des PDIs à travers des plaidoyers au niveau des autorités du territoire (Cluster protection)</p>

	éléments de la faction Yakotumba seraient aussi associés à quelques opérations sur l'axe Kalemie-Bendera.	
MANONO	<p>Sur le plan sécuritaire, le territoire n'a pas enregistré des faits majeurs, le principal groupe armé Bakata Katanga qui a été à la base de plusieurs exactions contre les civils en 2020, n'a pas été actif à cause des opérations militaires qui ont produit des résultats positifs. Néanmoins l'environnement protecteur a été caractérisé par la poursuite des actes de bavures, des forces loyales qui contrôlent presque l'ensemble du territoire (ZS de Manono, Kiambi et Ankoro). Le territoire a été caractérisé également par les conséquences des activités de banditisme, d'hommes en armes dans les zones de santé de Kiambi et de Manono, précisément dans les Aires de Santé de Kiyombo, secteur Nyemba Mukebo. Aussi, de cas de justice populaire ont été plus documentés dans la zone de santé de Manono et Kiambi.</p> <p>Manono a enregistré aussi un grand taux d'actes de travaux forcés attribuable aux éléments de FARDC et la PNC. Ces actes ont été accompagnés des coups et blessures et taxes illégales commis sur les points de contrôles (barrières). Du point de vue de la nature des relations qui existent entre les communautés, l'on a noté des conflits latents entre les Twa et les bantous du côté de l'axe Kiambi-Sangye-Mbayo à cause de la présence du seigneur de guerre Nyumba isha encore actif dans la zone.</p>	<p>Poursuivre les sensibilisations communautaires sur la cohabitation pacifique et faire une analyse de risques des violations dans les zones de retour</p> <p>D.I.C</p>
KONGOLO	<p>A partir du quatrième trimestre 2020 et tout au long de l'année 2021, le Territoire de Kongolo a régulièrement subi des pressions externes liées à la détérioration de la situation sécuritaire des territoires voisins de Kabambare ayant entraîné ainsi sur son sol des milliers des personnes déplacées internes, sans espoir immédiat d'un retour. Les dix Aires de Santé se trouvant sur le littoral de la Rivière Lwika, séparant le Tanganyika du Maniema ont été affectés par des multiples incursions des Maï-Maï Malaïka de la faction faux jours, de Mandevu etc. Dans un contexte de faible présence de l'autorité de l'Etat au nord du Territoire de Kongolo, poussant les populations à recourir aux groupes armés pour régler les problèmes surtout les conflits fonciers. Les différentes incursions des éléments des groupes armés Maï Maï Malaïka au sein de la population ont donné lieu aux exactions des différentes violations de droits humains dont 416 cas de pillages, les violations dues aux conflits fonciers ont été à la base de 220 cas de déguerpissement forcés.</p> <p>En plus des attaques des Maï-Maï Malaïka et de l'afflux de personnes déplacées en provenance de Maniema, le territoire a enregistré de plus en plus des exactions commises principalement par les forces de défense et agents des services de sécurité (FARDC, PNC, DGM). Il s'agit pour la plupart des cas de taxes illégales, d'extorsions des biens, des coups et blessures et de beaucoup d'arrestations arbitraires.</p>	<p>Plaidoyer auprès des autorités de la province du Maniema et du Tanganyika pour une coordination d'opération de sécurisation de la bande. (Cluster national) et OCHA</p>
PWETO	<p>Le contexte sécuritaire et de protection dans le territoire de Pweto a été relativement calme au cours de la période en revue 2021. Par ailleurs, à partir du mois de mars les miliciens Maï-Maï Bakata-Katanga, les miliciens et les exactions de forces loyales FARDC et PNC ont refait surface. Dans ce territoire des cas d'extorsions de biens, de taxes illégales et d'arrestations arbitraires ont été enregistrés avec comme présumé auteurs les éléments des FARDC et</p>	<p>Mener des activités de plaidoyer auprès de la hiérarchie des FARDC de Pweto et Kilwa</p>

	<p>de la PNC surtout au mois de mars 2021. Il s'agit en effet, des exactions qui ont été commises à Pweto Centre, dans le bloc 1,2,3 également sur l'axe Dikulushi, et Shamwana.</p> <p>Comme dans les autres territoires, les cas de violences sexuelles et celles basées sur le genre ont été documentés au niveau communautaire avec 57 cas. De manière générale, les auteurs sont les membres des familles des victimes pour ce qui est des cas de mariages forcés, de déni des ressources et pour les cas de viols ce sont les membres de la communauté qui sont présumés auteurs.</p>	<p>afin de renforcer les mécanismes de protection des civils lors des opérations militaires (Cluster Protection)</p>
<p>MOBA</p>	<p>Le territoire de Moba a été dominé par le retour des PDIs après plusieurs mois de déplacement en provenance de l'Aire de Santé de Muliro et Kibamba après un long séjour en déplacement à Moba centre suite à la crise de la limite frontalière entre la RDC et la Zambie depuis mars 2020. La situation de protection a été caractérisée aussi par le cas d'auto-justice ainsi que des tensions entre les communautés Twa et Bantou dans la localité de Kasoro (située dans la zone de santé de Kansimba). En effet, des heurts ont éclaté entre certains membres de ces deux communautés à la suite d'une mésentente entre deux personnes au sujet d'un partage d'une somme d'argent.</p> <p>4 ménages Twa ont été victimes de coups et blessures lors de ces heurts. Selon les sources communautaires, la nature des relations entre ces deux communautés était déjà assez tendue, car ils se disputent depuis longtemps des terres. Cette situation de conflit foncier latent caractérisée par des accusations de la communauté Twa reprochant à celle Bantou de spolier leurs terres en construisant des maisons sans pour autant avoir leurs autorisations aurait envenimé le climat.</p>	<p>Mener des analyses sur l'accès aux droits des personnes de retour conformément Protocole sur les droits de propriété des personnes de retour du Pacte des Grand Lacs (Cluster Protection)</p>
<p>KABALO</p>	<p>La majeure partie du territoire a connu un calme relatif. Cependant, l'un de ses groupements, celui de Mbuli qui fait frontière avec le territoire de Nyunzu est une zone à risque à cause de sa proximité avec la localité de Lwizi considéré comme étant l'un des points de retranchement des miliciens Twa de la faction Nyumba Isha et Salanga. En effet, depuis l'intensification des opérations militaires dans le territoire de Nyunzu, les miliciens ont tendance à trouver comme base arrière Lwizi. Au mois de mai 2021, on a noté selon les informations des sources communautaires et l'administrateur du territoire, des déplacements des populations en provenance de ces localités vers Kabalo fuyant l'insécurité et les difficultés de s'approvisionner en moyens de subsistance, car la ligne qui dessert les localités du groupement est devenue une zone de combat (Axe Nyunzu Centre-Lwizi) très risqué. Cette situation limite sérieusement la circulation des commerçants, des biens et des personnes.</p> <p>La situation de conflit foncier et de VBG est également un point de protection à prendre en considération. 14 cas des conflits fonciers et 54 cas de déguerpissement forcé issu de problèmes fonciers entre twa et bantous ont été enregistrés, 23 cas de VBG dont 18 cas de viols ont été documentés au cours de cette année dont parmi les présumés auteurs figurent les personnes investies de l'autorité de l'Etat (ANR, Enseignants). En effet, le fait pour les femmes de s'insurger contre leur semblable qui a dénoncé un cas de VBG laisse entrevoir un réel besoin en termes de sensibilisation sur les VBG et nécessite une analyse approfondie de la question dans le territoire de Kabalo. Parlant de la cohabitation pacifique, il convient de signaler que les tensions communautaires entre les Twa et les Bantous qui s'étaient déclenchés à Soko au mois d'avril 2021 sont en cours de résolution avec la forte implication de</p>	<p>Organiser des activités de sensibilisation sur la dénonciation des cas de VBG et renforcer/mettre en place les structures de protection.</p>

	l'Administrateur du territoire.	
--	---------------------------------	--

vi. Activités menées (plaidoyers, sensibilisations et formations)

Au cours de l'année 2021, de nombreuses autres activités ont été menées autour du projet de Monitoring de Protection :

- 03 sessions de formation avec les autorités politico-administratives et coutumières ont été organisées dans le territoire de Kabalo, (à Kabalo Centre) et à Kongolo (Kongolo centre) à Moba Kirungu. Le but de l'activité était de renforcer la collaboration entre INTERSOS acteur de monitoring et les autorités de l'Etat au niveau local et le renforcement de capacité en droits humains. Au total 80 participants dont 3 administrateurs du terroir et 77 membres de services étatiques ont pris part à ces assises.
- 05 Plaidoyers ont été effectués
- 35 vélos ont été dotés aux relais communautaires enfin de faciliter leurs mobilités dans leurs Aires de Santé couverts par le projet (Kalemie, Kongolo, Manono, Moba, Nyunzu, et Pweto). Cette capacité a facilité leurs mobilités a permis aux membres de ces structures à atteindre sans beaucoup de peine l'endroit plus lointain soit pour suivre une alerte ou atteindre l'endroit où il y a le réseau téléphone pour partager à temps les informations de protection recueillis.

Pour favoriser l'approche communautaire dans le monitoring de protection, INTERSOS a mis en place/redynamisé des structures à base communautaire pour faciliter la collecte et la transmission confidentielle des incidents de protection, soit un réseau par territoire. A cet effet, les structures communautaires appelées RECOPRO (Réseau Communautaire de Protection) et composées de 83 personnes (47 femmes et 36) ont été mises en place. 40 Relais Communautaires ont élégamment été mis à contribution dans tous les territoires couverts par le projet et formés sur le processus de monitoring de protection. Enfin, 13 systèmes d'alerte pour les cas individuels graves de protection nécessitant des réponses ou un référencement urgent/immédiat ont été mis en place dans les zones de santé couvertes par le projet.

Sensibilisations

- 57 focus groupes en respectant les mesures barrières et en réduisant les participants ont été organisés au niveau communautaire 2288 personnes (dont 507 filles, 836 femmes adultes, 341 garçons et 604 hommes adultes) ont été touchées. Elles ont permis à partir des discussions avec les groupes homogènes (surtout avec les

femmes, les filles et les adolescents) de ressortir les problèmes spécifiques de protection des différentes couches et catégories et de chercher des pistes de solution ainsi que les mesures possibles de mitigation au niveau communautaire. Dans le cadre des échanges avec les femmes et les filles par exemple ces séances ont permis à ces dernières d'exprimer leurs besoins spécifiques et avoir les informations des protections liées aux risques et violations qu'elles sont victimes dans la communauté. Pour les cas spécifique VSBG par exemple, les femmes et les filles ont fait ressortir la nécessité de mettre en place des mécanismes de dénonciation sûre de violations faites à leurs endroits. Aussi, les discussions avec les femmes et les filles ont démontré que les mécanismes de prise en charge des cas de VBG de manière holistique sont très insuffisants.

VII. Défis et Contraintes

- 53 aires de santé ne sont pas affichées sur la carte de sévérité, données manquantes ou non cohérentes, représentant 9,07% des violations rapportées.
- Insuffisance de couverture liée à l'insuffisance de staffs (11 moniteurs pour couvrir toute la zone d'intervention)
- Seuls 106 aires de santé (sur les 354 aires de la zone) sont couvertes par le Monitoring de protection de (30% de la présence opérationnelle).
- Les données représentées sur la carte de sévérité ne sont pas exhaustives, car plusieurs acteurs de protection collectent également les données sur les incidents de protection et les documentent hors du système SAR (Système d'Analyse et de Réponses) mis en place par le HCR. »
- L'insécurité entretenue par les groupes armés et les miliciens de la communauté Twa et le mauvais état des routes dans les territoires de Nyunzu, Kongolo ne permettent pas l'accès physique aisé des animateurs de protection dans ces territoires ;
- Limitation des mouvements et des heures de travail sur le terrain due à la détérioration du climat sécuritaire
- Persistance de phénomène d'enlèvements des femmes et enfants après actions de plaidoyer dans différentes zones
- La vétusté d'engins roulants (motos), mise à la disposition des équipes de collecte d'incidents rend difficiles la mobilité des agents dans les vastes zones et a risque d'insécurité.
- L'insuffisance de véhicules pour les missions d'évaluation avec la stratégie mobile
- Non prise en charge des structures communautaires en appui des unités en communications,

- Insuffisance de couverture en réseau de communication (Kongolo, Nyunzu) dans les zones à forte insuffisance.

VIII. Recommandations

Secteur	Recommandations	Acteurs ciblés	Niveau d'urgence
Monitoring de Protection	Renforcer la protection par la présence dans les zones de retour	Cluster protection, INTERS OS et GTMP	Urgent
Protection générale	Plaidoyer du cluster protection auprès des autorités de Kalemie et du Maniema afin de renforcer dans les grands pôles d'insécurité (zones frontalières de Kongolo avec le Maniema, l'axe Kalemie Bendera et le Secteur Nord Lukuga (Territoire de Nyunzu).	Cluster protection, Communauté humanitaire, HCR	Urgent
SGBV	Mener des évaluations au sujet des violences sexuelles plus particulièrement les cas de viols sur les enfants à Moba, Kongolo, Manono.	Sous Cluster VBG	Urgent
	Faire les audits de sécurité avec les communautés dans les zones à haut risque de commission des VSBG et établir des plans de réponse au niveau local avec les personnes à risques (femmes et filles adolescentes)	Sous Cluster VBG,	Urgent
Cohabitation pacifique et LTP	Effectuer une analyse de risque sur les tensions entre les communautés Twa et Bantou dans le territoire de Nyunzu. Évaluer les risques liés à la présence des PDIs et l'émergence des conflits avec les communautés d'accueil à Kisengo Les localités environnantes. Faire le plaidoyer au niveau provincial pour la résolution des conflits intercommunautaires	(LTP et DIC)	Urgent
	Intensifier les activités de sensibilisation sur la cohabitation pacifique entre Twa et Bantou dans les territoires de Kongolo, Moba, Kalemie et Kabalo		Normal
	Mener une évaluation sur les risques de déclenchement de conflits intercommunautaires dans le territoire de Kabalo face à l'augmentation des cas de conflits de limites.	(LTP et DIC)	Urgent

[RAPPORT ANNUEL 2021 SOUS-DÉLEGATION UNHCR KALEMIE]

Janvier 2021 – Décembre 2021



Pour plus d'informations:

Aline Irakarama

Associate External Relations & Reporting Officer

Email: irakaram@unhcr.org